ORGANISATION D'EPREUVES ORALES POUR EVALUER ET SELECTIONNER LES CANDIDATURES DES ELEVES EN OPTION EURO.

Planning de passage communiqué aux familles. Passage à l'oral le jour de l'inscription en 2NDE.

- **L'épreuve de sélection sera composée de deux temps :**

1ère partie :

Les élèves pourront se présenter en anglais pendant 3 à 5 minutes. Ils pourront parler de leurs goûts, loisirs, projets et expliquer pourquoi ils veulent intégrer la section européenne.

2ème partie :

Interaction avec le jury entre 3 et 5 minutes. Les élèves auront le choix entre deux documents iconographiques (Couverture de magazine, Planche de BD Affiche publicitaire ou poster de film) pour pouvoir en décrire un et l'analyser puis discuter avec le jury.

- Il y aura deux jurys composés d'un professeur de DNL et un professeur d'anglais.

- Après délibération les professeurs établiront un classement et communiqueront la liste des élèves retenus via le secrétariat.
- Nous avons décidé de limiter le recrutement à 25 candidats.